



## **AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC**

### **PROJET DE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)**

En lien avec les objectifs de l'Accord de Paris de 2015 (COP 21), conformément à la loi sur la Transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, le Pays du Mans a décidé d'engager l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Le projet de PCAET a été arrêté par délibération du Conseil communautaire n°20190708\_3 du 8 juillet 2019.

Pensé comme la stratégie de transition énergétique et écologique du territoire, il vise plusieurs finalités :

- Atténuation : limiter l'impact du territoire sur le changement climatique, en agissant sur la réduction des consommations énergétiques et le développement des énergies renouvelables ;
- Adaptation : réduire la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique ;
- Préservation de la qualité de l'air.

En application des dispositions de l'article L. 123-19 du code de l'environnement, une procédure de consultation du public électronique est organisée sur le projet de Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) du Pays du Mans :

**Du Mardi 12 novembre à 9h00 au mercredi 11 décembre 2019**

Le dossier de consultation comprend :

- La délibération du Comité syndical n°20190708\_3 du 8 juillet 2019 arrêtant le projet de PCAET ;
- Le diagnostic ;

- 1.1 Diagnostic Air-Énergie,
- 1.2 Diagnostic vulnérabilités du territoire aux changements climatiques,
- 1.3 Étude de potentiel et de développement des énergies renouvelables,
- La note stratégique ;
- Le Clim'arbre des objectifs ;
- Le programme d'actions ;
- Le Clim'arbre des actions ;
- L'évaluation environnementale stratégique (EES) ;
- Le Résumé Non Technique (RNS) ;
- Le dispositif de suivi et d'évaluation ;
- Le bilan de la concertation préalable ;
- Les avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe), du Préfet et de la Présidente de Région seront joints au dossier de consultation.

Les pièces de ce dossier seront consultables à compter du 12 novembre 2019 (dès 9h00) :

- **En ligne** depuis le site internet du Pays du Mans : <https://www.paysdumans.fr/pcaet-environnement>
- **Sur support papier**, pendant la durée de la consultation, aux jours et heures habituels d'ouverture :
  - Au Syndicat Mixte du Pays du Mans, siège de la consultation, 15/17 rue Gougeard, 72000 Le Mans, du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h30
  - Et dans chacun des sièges des EPCI du territoire :
    - Gesnois Bilurien
    - Le Mans Métropole
    - Maine Cœur de Sarthe
    - Orée de Bercé Béloinois
    - Sud-Est du Pays Manceau

Le public pourra formuler ses observations et proposition pendant la durée de la consultation :

- **Par courrier électronique** envoyé à l'adresse internet suivante : [accueil@paysdumans.fr](mailto:accueil@paysdumans.fr)
- **Par écrit** sur les registres de consultation ouverts à cet effet et accessibles, aux jours et heures habituels d'ouverture : au Syndicat Mixte du Pays du Mans, siège de la consultation et aux sièges de chaque EPCI du territoire.

Les observations et propositions du public, formulées sur les registres papiers ainsi que par courriers électroniques, seront versées et consultables sur le site du Pays du Mans.

Toute information complémentaire relative à cette consultation pourra être obtenue auprès du Syndicat Mixte du Pays du Mans, auprès du chargé de mission Plan Climat, par téléphone (02.43.51.23.23) ou par mail (yann.fauconnier@paysdumans.fr).

A l'issue de la consultation du public, une synthèse des observations et des propositions sera rédigée et le projet de Plan Climat-Air-Énergie Territorial, éventuellement modifié pour tenir compte des avis, sera soumis à approbation du Conseil Syndical du Pays du Mans. La synthèse des observations et des propositions du public sera consultable sur le site internet du Pays du Mans <https://www.povsdumans.fr/> pendant trois mois à compter de la délibération d'approbation du PCAET.

Le présent avis sera mis en ligne sur le site internet du Syndicat Mixte du Pays du Mans et affiché au siège du Syndicat Mixte du Pays du Mans 15 jours avant l'ouverture de la participation du public par voie électronique.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane Le Foll', written in a cursive style.

**Stéphane LE FOLL**

*Président du Pays du Mans*

